

**Zeitschrift:** Générations plus : bien vivre son âge  
**Herausgeber:** Générations  
**Band:** - (2014)  
**Heft:** 60

**Rubrik:** Votre prévoyance

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Aide-toi, le Ciel t'aidera!

Mieux vaut prévenir que guérir. Et se rappeler que les premier et deuxième piliers ne couvriront pas forcément vos besoins à la retraite.



**Pierre Zumwald,**  
Directeur  
général  
des Rentes  
Genevoises

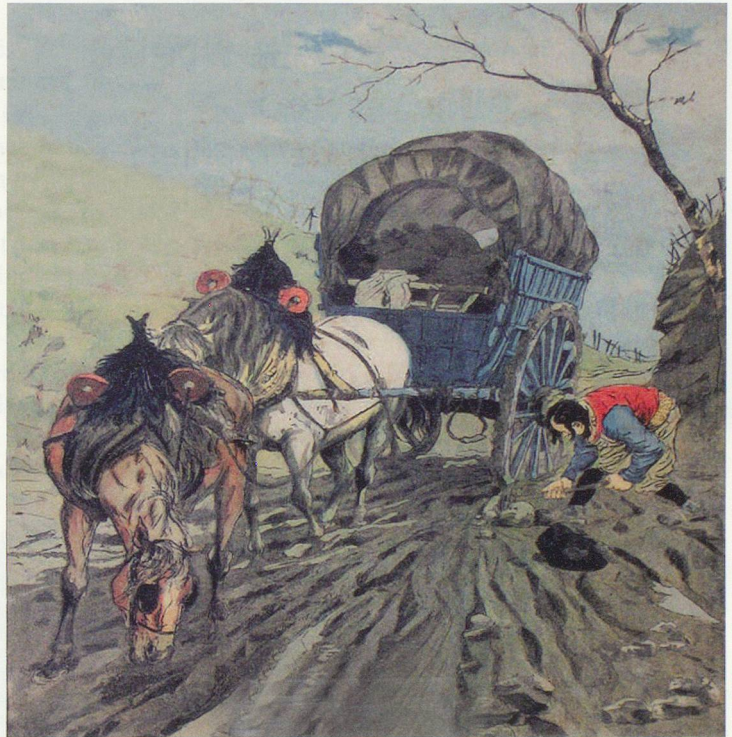
Il est bon parfois de se replonger dans ses lectures d'enfance, de relire fables et poèmes et d'y puiser une inspiration ou une indication qui parfois nous manque. La lecture de la fable de Jean de La Fontaine *Le Chartier embourbé* qui conclut par cette phrase «Aide-toi, le Ciel t'aidera» est un bon guide en matière de prévoyance.

On l'oublie trop souvent, le système suisse des trois piliers (AVS, prévoyance professionnelle et prévoyance libre) est un système de prévoyance individuel, même si dans ce cadre, on a mis en place des dispositions spéciales pour ses proches ou si, au moment de la retraite, selon son état civil, on pourra bénéficier par exemple d'une partie de la retraite de son conjoint.

Tout comme dans la fable de Jean de La Fontaine, ce que l'on n'a pas fait soi-même ne va pas se réaliser tout seul. En matière de prévoyance, comme dans de nombreux autres domaines, il est bon de se prendre en main, même lorsqu'une partie du système de prévoyance est obligatoire et que l'on pense avoir la vie devant soi.

## Quelques principes:

- Il n'est jamais trop tard pour s'occuper de sa prévoyance. Mais plus on s'y intéresse tôt, plus on peut la moduler.
- Ce n'est pas parce que c'est obligatoire qu'il ne faut pas s'y intéresser. Tant l'AVS que la prévoyance professionnelle obéissent à des règles et à des principes différents, que ce soit au moment d'y cotiser ou au moment d'en bénéficier. Il est important de bien comprendre les mécanismes pour être certain de bénéficier de la bonne couverture retraite le moment



Un tableau inspiré de la fable de Jean de La Fontaine, *Le Chartier embourbé*.

venu. L'âge, le sexe et le statut professionnel, notamment, ont une influence sur la manière de cotiser ou la rente qui sera perçue. Relevons par ailleurs que le projet de la Confédération *Prévoyance vieillesse 2020* aura également une grande influence sur le fonctionnement de ces deux piliers.

- Chaque événement majeur dans sa vie peut influencer sa prévoyance. Que ce soit le mariage, la naissance d'un enfant, l'entrée dans la vie active, la séparation, l'acquisition d'un logement: tous ces événements peuvent influencer positivement ou négativement sa prévoyance. Il est important lors de la survenance de ceux-ci de refaire un point sur sa prévoyance.
- Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> piliers couvrent une partie des besoins à la retraite, mais une partie seulement. Il

est important de compléter ces deux piliers par une prévoyance individuelle. Le 3<sup>e</sup> pilier, qu'il soit lié (3A) ou libre (3B), offre des solutions pour compléter sa prévoyance. S'agissant d'investir aujourd'hui pour sa retraite, il est important de privilégier des instruments sûrs et des partenaires fiables. Plus l'âge de la retraite approche, moins il est conseillé de privilégier des produits qui comportent des risques, même si souvent ils promettent des rendements plus élevés.

En résumé, en matière de prévoyance, il faut d'abord compter sur soi avant toute chose. S'intéresser à sa prévoyance, comprendre son fonctionnement et faire un point de situation annuel pour adapter si nécessaire son financement est essentiel. L'appui d'un conseiller professionnel est parfois nécessaire et n'est pas à négliger.